


BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC



DÉVELOPPEMENT PORCIN
EN ABITIBI-TÉMISCAMINQUE

IMPACTS
SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

Mars 2003

MÉMOIRE PRÉPARÉ PAR :

MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE



ET

FONDS D'AIDE À LA PME



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| 1. PRÉAMBULE | 4 |
| 2. MISE EN SITUATION | 4 |
| 3. ENVIRONNEMENT HUMAIN | 6 |
| 3.1 LA CRÉATION D'EMPLOIS | 6 |
| 3.2 RETOMBÉES SOCIO-COMMUNAUTAIRES | 6 |
| 3.3 QUALITÉ DE VIE AU TÉMISCAMINGUE | 6 |
| 4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES | 7 |
| 5. CONCLUSION | 7 |

1. PRÉAMBULE

Permettez-nous tout d'abord de vous saluer, madame la présidente et messieurs les commissaires. Cette salutation cordiale vous est transmise par le comité "Fonds d'Aide à la PME" et la Municipalité de Lorrainville.

Le rôle d'une municipalité vous est connu. Cependant, nous voulons vous préciser celui du comité municipal "Fonds d'Aide à la PME". Son rôle premier consiste à œuvrer d'arrache-pied, quotidiennement, à l'avènement et à l'établissement d'entreprises, petites et moyennes, à Lorrainville si possible et ailleurs au Témiscamingue s'il y a lieu car nous travaillons, animés de l'esprit suivant : "Si notre voisin grandit, nous pouvons grandir avec lui". L'important c'est que nous soyons forts, ensemble.

Au fil de notre réflexion vous découvrirez que, selon nous, le Témiscamingue a bien besoin de cette unité et de cette force s'il veut réussir à protéger, voire même à récupérer l'exploitation de SES ressources naturelles si riches et si payantes pour d'AUTRES.

Madame la présidente, messieurs les commissaires, notre propos se veut être l'expression d'une population très proactive qui veut se prendre en mains et qui constate, encore une fois, comme il est difficile, compliqué, dangereux et inquiétant de vouloir ce faire.

Qu'à cela ne tienne, nous vous livrons nos réflexions et opinions avec confiance, comptant sur le fait que vous puissiez les accueillir avec empathie et ouverture. Si, par la suite, votre rapport peut refléter votre compréhension concernant ce qui se passe dans une région rurale, étendue et dépeuplée, qui continue à se faire vider de ses ressources les plus vitales, surtout sa jeunesse, alors nous aurons fait un autre pas dans la bonne direction.

2. MISE EN SITUATION

Nous voulons inscrire nos propos dans l'axe de l'élevage porcin sous l'angle de "l'ENVIRONNEMENT HUMAIN" laissant à d'autres le soin de vous démontrer, chiffres et statistiques à l'appui, le fait que le Témiscamingue et l'Abitibi sont deux immenses régions capables d'accueillir dix fois plus d'entreprises (PME) d'élevage d'animaux.

Soyez bien certains que nous ne sommes pas arrivés à des conclusions positives face à ces élevages sans avoir très sérieusement étudié les impacts possibles.

Tout de go et sans ambages nous vous informons du fait que nous disons OUI aux divers élevages sur notre territoire mais PAS N'IMPORTE COMMENT.

Les contribuables de notre municipalité sont très sensibles aux multiples impacts sur les humains causés par l'avènement de ces élevages, surtout porcins. C'est pourquoi, depuis trois ans, la municipalité approfondit le sujet.

Le tout commence par l'apparition d'un promoteur, déjà agriculteur, qui demande (fin mars 2000) un permis d'agrandissement afin d'élever des porcs en une quantité plus grande que ce à quoi les gens sont habitués. De plus, toutes sortes d'échos nous parviennent de l'extérieur faisant surtout voir les méfaits des méga porcheries et des intégrateurs. Une pétition circule alors et les séances du conseil municipal deviennent soudainement beaucoup plus animées.

Des études sont faites. Une meilleure compréhension des enjeux commence à se dessiner. Des consultations plus poussées sont menées. Un cahier d'établissement (octobre 2001) des élevages porcins est arrêté pour notre territoire municipal (copies de ce cahier vous ont été transmises lors de la séance d'information en novembre dernier). Un colloque (27-28 novembre 2001) très fructueux sur l'élevage porcin a lieu. Une complicité s'établit entre l'abattoir Viandes Lorraines et la Municipalité de Lorrainville via un protocole d'entente favorisant l'épuration des eaux.

La population ainsi que l'administration de la municipalité sont prêtes à accueillir trois sortes de développement porcin soit :

- 1) d'autres porcheries à petites dimensions, genre entreprise familiale, pouvant approvisionner une usine de transformation des viandes;
- 2) l'agrandissement de l'abattoir local pour fournir la matière première à cette usine de transformation;
- 3) l'usine de transformation elle-même (jambon prosciutto).

Ô rage, ô désespoir, ô moratoire ennemi!! N'avons-nous tant œuvré et sué que pour cette infamie??

Voilà qu'à la mi-juin 2002 ce moratoire nous arrête en plein élan.

Atterrés, abattus mais toujours vivants et habitués à ce genre d'adversité, nous rebondissons dans un mouvement de coalition qui suscite une concertation complète de tous les organismes concernés de l'Abitibi-Témiscamingue. D'une seule et même voix les organismes et M.R.C. de l'Abitibi-Témiscamingue réclament une dérogation. Une manifestation populaire s'organise et a lieu le 3 novembre 2002. Des milliers de messages télécopiés parviennent à nos politiciens. Une lueur d'espoir commence à poindre... et, enfin et encore une fois, nous sommes la région où il faut une loi pour avoir le droit de partir une entreprise (13 décembre 2002 – loi 392).

3. ENVIRONNEMENT HUMAIN

Les lignes qui précèdent font bien voir que notre population n'est pas arrivée, à la légère, à conclure que les élevages porcins pourraient contribuer à notre développement et à stopper l'hémorragie et l'exode de nos ressources, de nos argents, de nos jeunes...

Donc, sans être exhaustifs, nous aborderons les aspects suivants de l'environnement humain.

3.1 La création d'emplois

Notre milieu témiscamien vit un taux élevé de sans-emploi. Si parfois ce taux semble s'améliorer c'est que nos gens vont chercher de l'emploi ailleurs. Leur départ laisse croire que nous avons moins de chômeurs... et c'est vrai. Ils sont partis... Est-ce là une nouvelle façon positive de se développer? Il faut de toute urgence, interagir contre cela. En particulier, l'exode des jeunes de notre région est absolument dévastateur, mettant en péril l'existence même de notre milieu. Le meilleur moyen de garder nos jeunes ou de les faire revenir ici après leurs études consiste à leur offrir des emplois bien rémunérés ou l'opportunité de partir une entreprise dans un contexte social, économique et culturel qui progresse.

3.2 Retombées socio-communautaires

Les chefs d'entreprises (PME) et leurs employé-e-s constituent, pour un milieu, des leaders sociaux, économiques, culturels qui, impliqués dans la communauté par des heures de bénévolat apportent l'oxygène nécessaire favorisant une meilleure qualité de vie et assurant une pérennité tant aux entreprises que le bien-être aux personnes. De plus, ne l'oublions pas, ces entreprises deviennent, fort heureusement, de solides partenaires financiers qui donnent continuellement afin de contribuer au maintien d'événements aidant la jeunesse ou autres groupes populaires. La présence, dans nos milieux, de ces partenaires constitue indubitablement un apport fort précieux de "cerveaux" de "cœurs" et de "dollars"...

3.3 Qualité de vie au Témiscamingue

La couleur dominante de notre localité et de toutes celles avoisinantes c'est la ruralité. Les résidents de chez nous sont profondément attachés à leurs origines, à leurs racines. Malgré les contre-valeurs que propose une société en mal de modernité, notre population vit et transmet des valeurs telles : la fraternité, l'entraide, la convivialité, le goût de connaître et d'accueillir l'autre, la détermination, la débrouillardise, la capacité et la volonté de se tenir debout. Vous savez sans doute que vivre la ruralité implique à la fois l'initiative individuelle, la solidarité ainsi que la polyvalence. Ces qualités permettent à l'être humain de se tirer d'affaire, avec dignité, comme individu et comme collectivité. Notre milieu de vie est beau et il est vaste. Nous en sommes fiers et nous y sommes bien. Nous souhaitons que d'autres personnes le découvrent, l'aiment et viennent nous aider à le développer, à l'améliorer et non pas venir le régenter ou pire, le détruire en l'exploitant à outrance.

4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Le règlement sur les exploitations agricoles (12 juin 2002) édicté par le gouvernement est très pertinent et les exigences qu'il contient sont nécessaires. Nous savons même que, pour certaines régions, ce règlement arrive trop tard.

Pour nous et notre région il sera aidant. Nous rappelons cependant la nécessité de l'appliquer selon les particularités des régions. Nous avons trop soufferts des grandes décisions s'appliquant mur à mur, sans nuances et sans intelligence pour les régions rurales. Nous demandons la modulation et l'adaptation des normes et règles gouvernementales souvent édictées pour le plus grand nombre (cf. Politique nationale de la ruralité). Exemple : le gouvernement adopte la loi cadre et laisse au milieu le soin d'établir les paramètres selon ses particularités propres.

Permettez-nous aussi de vous rappeler que nos producteurs agricoles sont obligés d'importer et de payer à gros frais des engrais chimiques pour renchériser leurs sols pauvres en phosphore et en azote. Nous préférons l'engrais naturel. Grâce à l'établissement additionnel d'élevage d'animaux nous pourrions économiser tout en engraisant naturellement nos sols.

De même, nos céréales seraient traitées et consommées chez nous créant d'autres emplois et coûtant beaucoup moins cher puisque la moulée, par exemple, serait produite chez nous, sans coût exorbitant de transport tout en ménageant et en décongestionnant nos routes.

5. CONCLUSION

Vous avez demandé des opinions en provenance du milieu. Les nôtres vous font connaître nos préoccupations, nos convictions et où nous faisons notre nid.

Rappelons-le. Nous sommes en faveur :

- d'une veille environnementale rigoureuse;
- de croire en l'intelligence de nos producteurs et de nos chefs d'entreprise dont la volonté est de réussir mais en s'associant aux gens du milieu et non pas en se les mettant à dos;
- d'une modulation des normes et règles gouvernementales afin de les adapter à notre milieu rural;
- d'une concertation et d'une solidarité intra et inter M.R.C.;
- d'une valorisation accrue de la dignité et du rôle de l'agriculteur. Le respect de cette profession doit s'ancrer de nouveau dans la tête et le cœur de l'humain;
- d'établissements porcins oui! Mais pas n'importe comment.

Ces conditions, lorsque bien respectées, assureront une cohabitation harmonieuse, propre à notre milieu rural.

Sachez donc que nous voulons :

- L'établissement de l'usine Oronor (prosciutto);
- Le soutien aux deux abattoirs existants au Témiscamingue (Viandes Lorraine et Viandes Abitémis);
- L'avènement d'autres porcheries, à dimensions familiales, pour approvisionner les deux abattoirs et l'usine Oronor.

Madame la présidente, messieurs les commissaires, merci de nous avoir accueillis et écoutés.

Philippe Boutin, maire
Municipalité de Lorraineville

Gabrien Bastien, président
Fonds d'Aide à la PME